

Statuts de protection

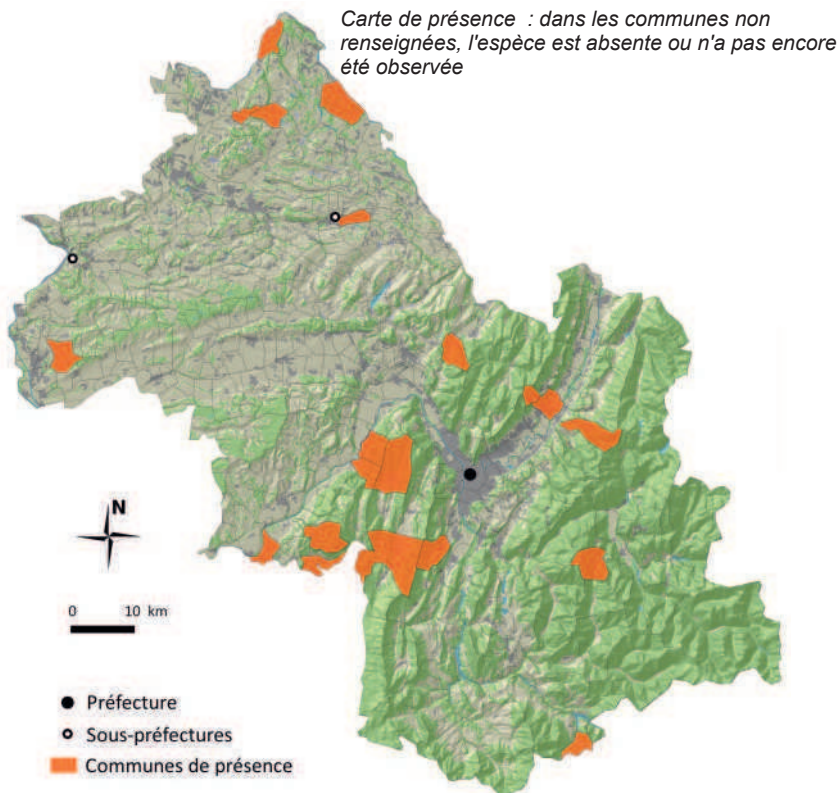


Listes rouges	Isère : NT (Quasi menacée)
	R-A : NT (Quasi menacée)
	France : LC (Préoccupation mineure)
Directives européennes	Non concernée par la directive "oiseaux"
	Inscrite à la directive "habitats" : annexes 2 et 4



© Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Distribution en Isère

Relativement peu de données de présence existent en Isère. Le développement des prospections acoustiques passives et les recherches de gîtes dans des bâtiments apportent l'essentiel des données, plutôt en plaine et en moyenne montagne.

Écologie locale

Même si cette espèce peut se satisfaire d'habitats variés, les massifs boisés (ripisylves et forêts de feuillus) sont indispensables car il y recherche ses proies dans le feuillage. Il est contacté dans les paysages bocagers, les zones d'élevage et proche des zones humides, habituellement en dessous de 1000 m d'altitude.

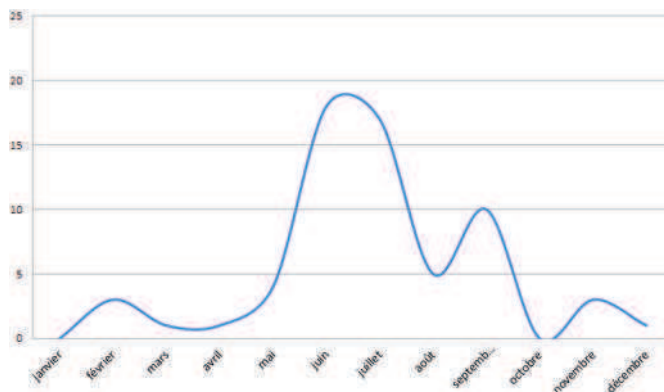
Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Tendance évolutive

Les colonies suivies en Rhône-Alpes ont des effectifs qui fluctuent énormément (augmentation d'effectifs significatifs pour certaines, diminution ou disparition pour d'autres) sans pour autant connaître les causes de ces variations interannuelles. En Isère, il est impossible de donner une tendance évolutive précise, mais semble toutefois sensible aux atteintes sur les colonies.

Phénologie saisonnière

Les contacts de murin à oreilles échancrées sont essentiellement estivaux. Les connaissances se concentrent surtout sur les gîtes servant à la reproduction. Les effectifs observés dans les gîtes hivernaux et dans les sites d'accouplements automnaux restent faibles.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- ✓ Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- ✓ Favoriser le vieillissement
- ✓ Diversification des strates
- ✓ Diversification des pratiques

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- ✓ Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : R. Chardon, A. Atamaniuk

Version : Mar-16